

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 04 août 2020
Convocation faite
Le 21 juillet 2020

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 27 juillet 2020

L'an deux mil vingt, et le lundi vingt-sept juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle polyvalente d'AUBRIVES, en session ordinaire de 2020, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, Mme Virginie ROGISSART, M. Richard DEBOWSKI, Mme Mireille LARCHER (représentant M. Pascal GILLAUX), Mme Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, Mme Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, Mme Angélique WAUTOT, M. Claude WALLENDORFF, Mmes Jennifer PECHEUX, Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Julien VERGÉ, Mme Amélia MOUSSAOUI, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, Mme Dominique FLORES, MM. Thierry PASQUIER (représentant Mme Isabelle BODART), Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Mme Brigitte DUMON, M. Jean GUION, Mmes Evelyne LAHAYE, Lisbeth DE BARROS, M. Jacky DEVIN, Mme Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, Mmes Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Pascal GILLAUX (représenté par Mme Mireille LARCHER), Mathieu SONNET (pouvoir à M. André ESCOBAR), Éric GUERINY, Gérard DELATTE (pouvoir à M. Robert ITUCCI), Mme Isabelle BODART (représentée par M. Thierry PASQUIER), M. Gérald GIULIANI (pouvoir à M. Daniel DURBECQ).

M. Jean-Claude JACQUEMART est nommé secrétaire de séance.

OBJET :

2020-07-132 Constitution de la Commission de l'Action Économique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-22, L.5211-1 et L.5211-40-1,

Considérant l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. DEKENS propose de procéder à la désignation des membres de la Commission de l'Action Économique par vote à bulletin secret, sauf si les Conseillers Communautaires en décident le contraire à l'unanimité,

Considérant qu'au regard de l'article L.2121-22, la composition des Commissions « doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus »,

Considérant que le Conseil de Communauté peut prévoir la participation des Conseillers Municipaux des communes membres selon les modalités qu'il détermine,

Considérant qu'un Conseiller Communautaire membre d'une Commission peut, en cas d'absence, être remplacé par un Conseiller Municipal de sa commune désigné par le Maire, dans le respect du principe de représentation proportionnelle,

Considérant que les Conseillers Municipaux suppléant le Maire ou ayant reçu délégation de ce dernier peuvent assister aux Commissions, sans participer aux votes,

Considérant que pour cette Commission, le Président a procédé à un appel des candidatures,

Entendu le Président préciser que siégeront d'office à cette Commission M^{me} Dominique FLORES et M. Jean-Pol DEVRESSE, au titre que le Développement Durable et les Travaux sont des sujets transversaux,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **décide** de ne pas voter la nomination des membres de la Commission de l'Action Économique à bulletin secret,
- * **décide** de proclamer les Conseillers Communautaires suivants élus membres de Commission de l'Action Économique, dont le Vice-Président animateur est M. Mathieu SONNET, et la personnalité associée est M. René CHOIN :

ANCHAMPS :	M. Richard CHRISMENT
CHARNOIS :	M. Hervé FRANCOTTE
FROMELENNES :	M. Pascal GILLAUX
FUMAY :	M. André ESCOBAR
GIVET :	M. Claude WALLENDORFF
	M. Dominique HAMAIDE
	M. Julien VERGÉ
	M. Eric VISCARDY
LANDRICHAMPS :	M. Sébastien PAULET
	M. Xavier POLLET
MONTIGNY SUR MEUSE :	M. Philippe RAVIDAT
VIREUX-WALLERAND :	M. Jean-Luc GRABOWSKI

- * **décide** de proclamer les Conseillers Municipaux suivants participant à la Commission de l'Action Économique :

HAYBES :	M. Olivier DIEUDONNÉ
VIREUX-MOLHAIN :	M. Fabrice RASQUIN

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

